

Renens, le 2 février 2026

Résidence artistique CVC mise au concours Gênes, du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2027

L'adhésion de la Ville de Renens à la Conférence des villes en matière culturelle (**CVC**), lui permet de mettre régulièrement au concours des résidences artistiques à l'étranger. En 2027, La Ville pourra ainsi faire bénéficier un ou une artiste d'un séjour de création à Gênes, du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2027.

La CVC gère quatre résidences d'artistes, qui se situent à Buenos Aires, au Caire, à Gênes et à Belgrade. L'objectif de ce programme est de favoriser la création et de promouvoir les échanges culturels entre la Suisse et le pays hôte. Ces séjours, d'une durée de 3 à 6 mois, permettent à un ou une artiste professionnel.le de s'immerger dans la culture et le mode de vie d'un pays pour y développer un projet artistique. Il ou elle a à sa disposition un logement avec atelier ainsi qu'une bourse de CHF 4'500.- de la Ville de Renens.

La résidence de Gênes est abritée dans l'immeuble de **l'Unione elvetica**, qui se situe dans le quartier de la gare de Brignole, authentique quartier italien. Un ou une autre artiste d'une ville membre de la CVC partagera cet espace durant la même période.

Mise au concours 2027 et conditions de candidature

Le concours s'adresse aux artistes de tous les domaines d'expression artistique (à l'exception de la musique amplifiée, pour laquelle les espaces ne sont pas adaptés). Les candidats doivent être âgés d'au moins 18 ans, être domicilié.e.s à Renens et/ou avoir un lien fort avec Renens. Ils doivent également avoir une expérience de vie hors de Suisse et, pour Buenos Aires et Le Caire, hors d'Europe.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Une présentation de la démarche artistique/portfolio
- Une description du projet artistique en lien avec la résidence

Les dossiers de candidature doivent être adressés par courriel à « culture@renens.ch » ou par la poste au plus tard le 4 mai 2026 à l'adresse suivante :

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires
Résidence CVC
Rue de Lausanne 21
1020 Renens

Renseignements

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires par e-mail à culture@renens.ch ou par téléphone au 021 632 75 32. Vous pouvez également consulter le **règlement d'attribution** des résidences artistiques sur renens.ch.

Yann Kerloc'h
Chargé de communication
yann.kerloch@renens.ch
021 632 75 31

Lucas Klotz
Chargé de secrétariat culturel
lucas.klotz@renens.ch
021 632 75 32